

## **Vie et foi chrétienne durant le confinement :**

L'essentiel, c'est de prendre soin de soi et de ses proches, tout en restant attentifs aux personnes qui peuvent être isolées dans notre voisinage. C'est aussi continuer à prier, personnellement et avec d'autres. Ces autres, ce sont ceux avec qui l'on vit, mais aussi ceux avec qui nous pouvons nous mettre en communion en les rejoignant via les médias. Il y a bien sûr la messe dominicale à la télé « Le Jour du Seigneur », mais aussi des rendez-vous eucharistiques, ou pour le chapelet, proposés chaque jour sur :

- Radio Fidélité
- La chaîne télé KTO
- Le site internet du sanctuaire de Lourdes

Lorsque l'on regarde la messe à la télévision ou sur écran d'ordinateur, le diocèse de Nantes nous rappelle quelques points d'attention :

- Pour vivre vraiment les messes en communion les uns avec les autres, les regarder en direct, lorsqu'elles sont diffusées, et non quand ça nous arrange
- Créer un cadre favorable à la prière : Climat de silence, laisser la télécommande de côté, bouger le fauteuil pour ne pas regarder la messe comme on regarde les autres émissions ...
- Faire les gestes rituels que l'on ferait à la messe : Signe de croix, se lever, s'asseoir...
- Au moment de la communion, dire une prière, par exemple celle proposée par le pape François :

*« À tes pieds, ô mon Jésus,  
Je m'incline et je t'offre le repentir de mon cœur contrit qui s'abîme  
Dans son néant et Ta sainte présence.  
Je t'adore dans le Saint Sacrement de ton amour,  
Désireux de te recevoir dans la pauvre demeure que mon cœur t'offre.  
En attente du bonheur de la communion sacramentelle,  
Je veux te posséder en esprit.  
Viens à moi, ô mon Jésus, pour la vie et pour la mort.  
Que ton amour enflamme tout mon être, pour la vie et la mort.  
Je crois en toi, j'espère en toi, je t'aime.  
Ainsi soit-il. »*

## **La Semaine Sainte :**

Chaque grand temps fort de la Semaine Sainte sera célébré dans la cathédrale de Nantes et retransmis pour les fidèles sur le site internet du diocèse de Nantes et sur Radio-Fidélité. Le lieu retenu – la cathédrale – veut symboliquement exprimer les liens ecclésiaux qui subsistent malgré le confinement. La préfecture a accordé une dérogation à titre exceptionnel, pour que ces célébrations qui seront diffusées depuis la cathédrale puissent l'être avec quelques personnes (sœurs, techniciens, sacristain, prêtres), à condition de respecter les règles barrières. Les offices seront retransmis en direct, aux horaires suivants :

- Dimanche des Rameaux (5 avril) : 10h00
- Jeudi Saint (9 avril) : 19h00
- Vendredi Saint (10 avril) : 19h00
- Veillée pascale (11 avril) : 21h00
- Pâques (12 avril) : 10h00

## **La vie de la paroisse :**

Depuis le début du confinement, la maison paroissiale est fermée. Il y a eu quelques tentatives d'appels téléphoniques au tout début, essentiellement pour demander si telle messe aurait lieu ou non, mais depuis c'est le grand calme. La Loi autorise les églises à rester ouvertes, mais en rural en période de confinement, il n'est pas évident de s'y rendre.

De nombreuses propositions existent pour les enfants, qu'Elodye relaie auprès des familles. Il n'y a pas lieu, pour l'instant, de repousser la date de la première communion, fixée au Jeudi de l'Ascension. Les temps de préparation annulés pourront être remplacés par un temps fort ensuite sur le sens que les enfants donnent au sacrement qu'ils auront reçu (ce que l'Eglise appelle mystagogie).

Les sépultures, la seule chose autorisée, sont assurées, dans l'intimité, et les familles, compréhensives que l'on ne puisse rien leur proposer pour l'instant, seront à recontacter ensuite pour envisager une première messe après sépulture, ou autre.

Il y aura aussi à fixer de nouvelles dates pour les baptêmes et mariages qui n'auront pu avoir lieu.

Les intentions de messes déjà publiées (sauf celles pour Pannecé, où une dernière messe a pu avoir lieu le samedi soir 14 mars), ainsi que celles prévues pour les semaines suivantes, seront à reporter sur les prochains bulletins paroissiaux, quand ils pourront à nouveau paraître.

Enfin, en l'absence de célébrations publiques durant la Semaine Sainte, le diocèse de Nantes a décidé qu'une bénédiction des Rameaux aurait lieu au cours de la messe du premier dimanche après-confinement.

Et après ce long jeûne de célébrations, nous pourrons peut-être célébrer avec une solennité accrue la fête de la paroisse Nouvelle Alliance Hauts de l'Erdre, le dimanche 14 juin, fête du Corps et du Sang du Christ, Fête-Dieu.